

PAR COURRIEL

Québec, le 22 décembre 2015

**Objet : Demande d'accès à l'information**  
N/Réf. 0101-247

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue le 16 décembre 2015 par laquelle vous désirez obtenir de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) : « les informations suivantes pour chacune des journées de pêche en 2015 dans la réserve faunique Mastigouche :

- 1) La date
- 2) Le nombre de pêcheurs
- 3) Le nombre de prises
- 4) Le poids total des prises
- 5) Le nombre d'heures de pêche

Cette demande concerne les lacs suivants : de l'Aiglon, Arlequin, Arthur, Eugène, des Mûres, l'Original, à l'Ours, Osborn, aux Sables et au Tonnerre. »

Vous trouverez ci-joint un document répondant à votre demande.

Considérant que votre demande a été traitée conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous rappelons que vous pouvez demander la révision de la présente décision à la Commission d'accès à l'information, sur demande faite dans les trente (30) jours de la date de la présente décision, en vous conformant aux articles 135 et suivants de la loi précitée. À cette fin, un avis de recours est joint à la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La vice-présidente – Affaires corporatives  
et secrétaire générale

« original signé »

Nelly Rodrigue, avocate, ASC

p. j. Statistiques  
Avis de recours